

À PANTIN le 12 novembre 2020,

Compte-rendu de l'audioconférence du 12 novembre 2020

Vos représentants Solidaires Finances Publiques (Nicolas DESCHAMPS, Lionel TCHANG et Thomas WAGNER) ont participé à une audioconférence avec l'équipe de commandement. La Direction a commencé par nous rapporter la situation sanitaire de la DVNI. Il n'y a plus de cas « covid » depuis deux semaines consécutives. Puis, le Directeur est passé à l'ordre du jour.

– Télétravail :

Alors que le taux de télétravail est de 19 % à la DGFIP, le taux dans les DNS est de 41 %. Le taux de présence oscille entre 1/3 et 1/4 des effectifs. Le Directeur estime qu'un tiers de présence est un taux élevé, un quart étant l'objectif vers lequel nous devons tendre. Sauf à fermer le site de Pantin, le niveau de télétravailleurs est satisfaisant. Dans la presse il est dit que le Premier Ministre souhaiterait que la Fonction Publique atteigne le taux 50 % d'effectifs en télétravail.

Le Directeur justifie la présence des chefs de Services (CDS) afin de dissuader les agents de venir au bureau. Solidaires Finances Publiques a fait part de la présence en nombre d'agents dans certains pôles. Pour la Direction, la présence de trois personnes d'un même service n'est pas forcément anormale.

Solidaires Finances Publiques a rappelé que le taux de télétravailleur à la DG est de 65 %, bien au-dessus des DNS... nous laissons chacun en tirer ses propres conclusions.

La DRHB n'ayant pas fourni les éléments demandés par le CHSCT – Solidaires Finances Publiques y a siégé la semaine dernière – quelques chiffres nous ont été présentés. La DRHB a distingué les agents tous grades confondus d'un côté, les chefs de services d'autres part.

| Motif d'absence | Agents jours de présence par semaine | Chefs de service jours de présence par semaine |
|--|--|--|
| Autres motifs – Télétravail uniquement | 3,8 | 2 |
| Autres motifs (dont télétravail, mission et autorisation d'absence...) | 4,32 | 2,5 |

Pour Solidaires, sans répartition par service, ces chiffres sont peu significatifs...

Il reste neuf agents non dotés de matériel pour télétravailler. Cinq autres agents ne répondent pas aux critères de la Direction pour télétravailler.

Solidaires Finances Publiques appelle les agents qui n'ont pas accès au télétravail 5/5 jours et qui le souhaiteraient à nous contacter. Par ailleurs, nous appelons les agents à la responsabilité : évitez les déplacements inutiles en cette période de crise sanitaire. En cette période de crise sanitaire, nous portons et continuerons de porter un revendicatif de télétravail 5/5 jours partout où c'est possible.

– Personnes vulnérables :

Un nouveau décret du 10/11/2020 est publié sans modifier la définition des personnes vulnérables.

– **Listes d’aptitude :**

Il n’y a plus de Commission Administrative Paritaire Locale. Pour autant, le Directeur a souhaité faire un point sur le sujet.

- 3 agents C sur 20 sont intéressés par la Liste d’Aptitude, ce qui fait un taux de 15 %. Beaucoup d’agents ne sont pas intéressés du fait de l’affectation géographique, de leurs situations personnelles ou de la proximité avec le départ en retraite. Deux agents seront classés en apte car il y a une potentialité.
- 6 agents B sur 25 sont intéressés mais il n’y a pas de potentialité.

Solidaires Finances Publiques regrette qu’il n’y ait pas plus de potentialités à la DVNI ; la Direction nous rejoint sur ce point.

– **Frais de déplacements, le retour :**

Le Directeur est revenu sur notre second tract envoyé hier dans la soirée. Il regrette que nous n’ayons pas compris le courriel envoyé par la DRHB. Nous lui avons répondu que cela ne nous fait pas plaisir d’écrire des tracts pendant nos jours de congés.

Pour autant, la Direction estime qu’elle a déjà fait preuve de pragmatisme en assouplissant la temporalité des justificatifs. D’ailleurs, la caricature de justificatif de paiement figurant sur notre tract correspond aux attentes de notre DRHB...

Solidaires Finances Publiques aimerait avoir une vraie discussion sur les modalités de justification des frais de missions, ce que nous n’avons pas eu. Solidaires estime qu’**une règle acceptée est une règle claire**. Solidaires Finances Publiques a proposé que la DRHB rédige un pas-à-pas. Cependant, le Directeur est réticent, craignant qu’un niveau de détail trop fin engendre de nouvelles contestations. La Direction s’engage à ce que les agents de bonne foi soient remboursés.

Le Directeur a prévu d’assouplir les règles de justifications des frais de mission en janvier prochain, en laisser le choix aux agents entre la justification systématique « *a priori* » et l’attestation sur l’honneur avec conservation des justificatifs. Nous sommes heureux que le Directeur accède à cette solution que nous avons portée. Pourvu que les conditions ne soient pas durcies à nouveau plus tard...

– **Questions métiers :**

La DVNI s’achemine vers un rendu à 50 % des objectifs habituels. Une FAQ DVNI sera mise en ligne sur le réseau protégé ; le Directeur rappelle qu’elle n’a pas vocation à être diffusée.

Un plan de charge des CDS remonte à la DOCF dans le but d’éviter d’avoir deux fins d’année en 2021 (une fois en juin, du fait de l’allongement de la prescription, et une fois en décembre).